

AUTO QUESTIONNAIRE SANTE - FAEMC (Si renouvellement de licence)



Conforme à l'arrêté du 24/04/2017 - JORF N°0105 du 04/05/2017 - texte n°102)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

**************************************		muee no
REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON, DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	oui	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essouflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié .		
" Si vous avez répondu NON à toutes les questions :		
" Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence. (Attestation jointe)		

" SI vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

" Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné."

Le certificat médical est valable 3 ans sous réserve d'avoir répondu non aux questionnaires intermédiaires